



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

service public de l'audiovisuel

Question au Gouvernement n° 410

Texte de la question

SERVICE PUBLIC DE L'AUDIOVISUEL

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert, pour le groupe Les Républicains.

M. Julien Aubert. Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous parler du service public (« Ah ! » sur quelques bancs du groupe REM), et plus exactement de la crise qui couve, depuis plusieurs semaines, à France Télévisions. (Mêmes mouvements.)

Comme vous le savez – je vois que mes collègues sont sensibles au service public, cela me fait plaisir –, une motion de défiance est aujourd'hui votée à l'égard de la direction de France Télévisions, motion portée par plus de 700 journalistes du groupe.

La raison en est simple : vous avez décidé d'un plan d'économies d'environ 50 millions d'euros. La direction de France Télévisions l'a donc mis en place, mais – stupéfaction ! – on s'est rendu compte que ces économies allaient principalement porter sur le journalisme d'investigation.

M. Christian Hutin. C'est vrai !

M. Julien Aubert. À l'origine, la direction de France Télévisions proposait 80 % de suppression d'équivalents temps plein sur des formats du type Complément d'enquête ou Envoyé spécial. Depuis, certes, il y a eu un recul, mais les journalistes ont du mal à comprendre pourquoi, alors que, grosso modo, on demande à France Télévisions une économie de 2 % des effectifs, on reste sur 15 % à 25 % de suppression dans ces formats d'investigation, sachant pertinemment que ces mesures concerneront les CDD, ce qui pose évidemment un problème de politique sociale d'entreprise.

D'après les rumeurs – mais vous allez nous répondre –, Soir 3, extrêmement important pour la qualité de l'information, est également menacé. Tout cela contraste avec les rapports de la Cour des comptes, qui nous expliquent qu'il y a dans le groupe 149 rédacteurs en chef et rédacteurs en chef adjoints.

Monsieur le Premier ministre, quelle place accordez-vous au journalisme d'investigation ? Qu'entendait le Président de la République quand il parlait de « honte de la République » à propos de l'audiovisuel public ? Enfin, que ferez-vous, si, ce soir, Mme Ernotte est désavouée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Christian Hutin. La République en marche parle à la République en marche !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement*. Monsieur le député, permettez-moi d'excuser Françoise Nyssen, qui est actuellement devant le Conseil économique, social et environnemental, et qui ne peut par conséquent vous répondre.

De quoi parlons-nous ? Du service public de l'audiovisuel, de France Télévisions et d'une demande d'économies budgétaires de 50 millions d'euros sur un budget qui est supérieur à 3,5 milliards. Oui, c'est à un budget de l'audiovisuel et de France Télévisions supérieur à celui du ministère de la culture qu'on a pu effectivement demander cet effort budgétaire de 50 millions.

Vous en tirez comme enseignement qu'il faudrait du coup que le Gouvernement s'immisce dans la gestion, voire dans la programmation du service public audiovisuel. Que ne diriez-vous pas si tel était le cas et si nous l'avions fait ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. Patrick Hetzel. Vous le faites quand même !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État*. Il est essentiel pour nous de rappeler les grands objectifs du service public.

M. Christian Hutin. Protéger le pouvoir ?

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État*. D'abord, donner à comprendre le monde. Ensuite, créer du lien et représenter la société française dans sa diversité. Faire rayonner la culture et la création française, s'adresser à tous, notamment aux jeunes, qui se détournent massivement de la télévision. Enfin, réaliser la transformation numérique ici et maintenant. Voilà le cahier des charges, ce contrat qui lie l'État, le Gouvernement avec le service public de l'audiovisuel et avec France Télévisions. C'est ce seul sujet qui doit nous mobiliser. Il s'agit non de chercher à interférer dans telle ou telle décision de la présidence de l'audiovisuel public, mais de faire en sorte que nous puissions atteindre ces objectifs.

Dans la République, il faut savoir justement respecter les règles et ne pas chercher à se substituer, à s'immiscer et à faire de la gestion pour le compte d'autrui, parce que vous seriez les premiers à le dénoncer. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de constater que les objectifs que je viens de rappeler ne sont pas satisfaits.

M. Daniel Fasquelle. Vous avez honte !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État*. Ils ne correspondent pas aux attentes légitimes de la représentation nationale. C'est pourquoi la ministre reçoit actuellement l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel et formulera en début d'année des propositions visant à transformer en profondeur notre audiovisuel public pour qu'il atteigne ces objectifs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 410

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 décembre 2017](#)